



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 OCTOBRE 2025

### Délibération n° CA 33/2025

#### **Portant sur le rapport relatif au transport maritime de véhicules hybrides et électriques**

Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse s'est réuni le 06 Octobre 2025 à 10h00 sous la présidence de Monsieur Jean Félix Acquaviva, Conseiller Exécutif, Président de l'Office des Transports de la Corse, au Grand Hôtel de la Collectivité de Corse à Ajaccio.

#### **Membres présents :**

M. ACQUAVIVA Jean-Félix  
M. BOCGNANO Xavier  
M. BRADESI Laurent  
Mme CASANOVA NICOLAI Paule  
M. DE PERETTI Nicolas  
Mme FERRI Evelyne  
Mme GALLONI D'ISTRIA Eveline  
M. LUCCIONI Don Joseph  
M. ORSONI Marc Aurèle  
Mme PIETRI Véronique

Conseiller Exécutif, Président de l'OTC  
Représentant la Chambre d'Agriculture 2A  
Représentant le syndicat Strada Corsa  
Conseillère de l'Assemblée de Corse  
Représentant le syndicat CFDT  
Représentant le syndicat CGT  
Conseillère de l'Assemblée de Corse  
Conseiller de l'Assemblée de Corse  
Représentant le syndicat STC  
Conseillère de l'Assemblée de Corse

#### **Membres ayant donné pouvoir :**

Mme MAUPERTUIS Marie-Antoinette  
Mme ANTONINI Danielle  
M. FILIPPI Jacques  
Mme MARCHETTI Sandra  
M. QUASTANA Paul  
M. SAVELLI Jean-Michel  
M. SAVELLI Joseph  
M. VALDRIGHI Hervé  
M. VANNI Hyacinthe

Présidente de l'Assemblée de Corse  
Conseillère de l'Assemblée de Corse  
Représentant la Chambre d'Agriculture 2B  
Conseillère de l'Assemblée de Corse  
Conseiller de l'Assemblée de Corse

## Membres absents ou excusés :

Pour l'autorité compétente par délégation



Mme BASTIANI Angèle	Présidente de l'ATC
M. BENZONI Joseph	Représentant la CCI de la Corse du Sud
M. BICCHIERAY Didier	Conseiller de l'Assemblée de Corse
M. BINDINELLI Jacques	Représentant le syndicat SPTC
M. CASTELLI Antoine	Représentant le syndicat CGC
M. GIOVANNANGELI Dominique	Représentant l'URAF de Corse
Mme LEBOMIN Vanina	Conseillère de l'Assemblée de Corse
M. LECCIA Jean-Baptiste	Représentant le syndicat FO
M. MELA Georges	Conseiller de l'Assemblée de Corse
M. MIAS Patrick	Représentant la CRMA de Corse
M. PANZANI Jean-Paul	Conseiller de l'Assemblée de Corse
Mme TIBERI Julia	Conseillère de l'Assemblée de Corse
M. TROJANI Paul	Représentant la CCI de la Haute Corse

## Membre de plein droit :

M. Eric JALON, Préfet de Région, Préfet de la Corse du Sud, représenté par M. Alexandre LALLEMENT, chargé de mission mobilités-énergie au Secrétariat Général pour les Affaires de Corse.

## Membres avec voix consultative :

M. SANTONI Jean-François      Directeur Général de l'OTC  
Mme STAEBLER Martine      Payeur de Corse

## Assiste de plein droit à la réunion du Conseil d'Administration :

M. DE GIACOMONI Roch représentant le Directeur Général des Services de la Collectivité de Corse au titre de la Tutelle (absent excusé)

## Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse

- Vu le code général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.4421-1 à L.4426-1,
- Vu la délibération n° 92/21 AC de l'Assemblée de Corse du 26 mai 1992 portant adoption des statuts de l'Office des Transports de la Corse,
- Vu la délibération n° 95/03 AC de l'Assemblée de Corse du 9 février 1995 portant modification des statuts de l'Office des Transports de la Corse,
- Vu la délibération n° 02/427 AC de l'Assemblée de Corse du 18 décembre 2002 relative aux agences et offices de la Collectivité Territoriale de Corse et portant modification des statuts de ces établissements publics,
- Vu la délibération n° 21/117 AC de l'Assemblée de Corse du 1<sup>er</sup> Juillet 2021 portant élection du Président du Conseil Exécutif de Corse et des Conseillers Exécutifs,
- Vu l'arrêté n° 21/005 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse du 6 Juillet 2021 portant désignation de Madame Flora MATTEI, Présidente de l'Office des Transports de la Corse,
- Vu la délibération n° 21/129 AC de l'Assemblée de Corse du 22 Juillet 2021, portant désignation des représentants de l'Assemblée de Corse au sein des organismes divers,
- Vu l'arrêté n° 21/177 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 14 Septembre 2021 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,

Pour l'autorité compétente participante  
 Vu l'arrêté n° 22/092 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 15 Mars 2022 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,

- Vu l'arrêté n° 22/972 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 6 Décembre 2022 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- Vu la délibération n° 22/188 AC en date du 20 Décembre 2022 approuvant les Conventions de Délégation de Service Public de transport maritime 2023-2029,
- Vu l'arrêté n° 23/031 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 7 Février 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- Vu l'arrêté n° 23/556 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 7 Septembre 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- Vu l'arrêté n° 23/824 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 21 Novembre 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- Vu l'arrêté n° 24/103 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 09 Avril 2024 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- Vu l'arrêté n° 25/051 CE du Président du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 04 Février 2025 actant la cessation de fonction de Conseillère Exécutive de Corse et de Présidente de l'Office des Transports de la Corse de Madame Flora MATTEI à compter du 1<sup>er</sup> février 2025,
- Vu l'arrêté n° 25/065 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 18 février 2025 portant désignation de Monsieur Jean Félix Acquaviva, Président de l'Office des Transports de la Corse,
- Vu l'arrêté n° 25/105 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 01 Avril 2025 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- Vu l'arrêté n° 25/311 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 10 Juin 2025 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- Vu l'arrêté n° 25/441 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 22 Juillet 2025 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- Vu le rapport relatif au transport maritime de véhicules hybrides et électriques en date du 06 Octobre 2025.

**Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,  
Après en avoir délibéré,**

#### **ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

**Approuve le rapport relatif au transport maritime de véhicules hybrides et électriques en date du 06 Octobre 2025.**

Nombre total de membres du conseil d'administration : 32

Nombre de membres du conseil d'administration présents ou représentés : 19

Nombre de voix pour : 19

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de non-participations : 0

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2025

Publication : 06/10/2025

## ARTICLE 2 :

Pour l'autorité compétente par délégation



**M mandate** le Directeur Général de l'Office des Transports de la Corse pour engager, auprès des compagnies délégataires, les actions nécessaires visant à imposer aux passagers la communication du numéro d'immatriculation de leur véhicule lors de la réservation des billets.

## ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de l'Office des Transports de la Corse ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Fait à Ajaccio, le 06 Octobre 2025

Jean Félix ACQUAVIVA

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean Félix ACQUAVIVA".